

**ANNONCES LÉGALES**

**OGAR ASSURANCES**

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 CAPITAL SOCIAL: 5.232.000.096 FRANCS CFA  
 SIEGE SOCIAL: 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE  
 B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON  
 R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2002B01739  
 N° STATISTIQUE: 091 104fT

--- 00&00 ---

**A VIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Assurances sont convoqués en Assemblée Générale le vendredi 18 juin 2021 à 09 heures (08 heures GMT) dans la salle du Conseil d'Administration du 4eme étage de l'immeuble abritant le siège social sis au Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
2. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE :
  - 2.1. Présentation du rapport général sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
  - 2.2. Présentation du rapport spécial sur les conventions réglementées;
3. Approbation desdits comptes et conventions;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
5. Quitus aux Administrateurs;
6. Nomination de nouveaux Administrateurs;
7. Détermination du montant de l'enveloppe globale brute des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021 ;
8. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant l'Assemblée Générale

Toutefois, en application des mesures impératives prescrites par les Autorités Gouvernementales du Gabon dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, il est rappelé aux actionnaires l'exigence de limiter, à dix (10) personnes au maximum, le nombre de participants pouvant accéder dans la salle de l'Assemblée Générale.

Par conséquent, les actionnaires disposent de la possibilité de participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.

En outre, les actionnaires sont invités à privilégier le vote par correspondance des résolutions soumises à l'Assemblée Générale, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au plus tard le 26 juin 2020.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 15655

**OGAR VIE**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 3.000.000.000 FRANCS CFA SIEGE SOCIAL: 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE  
 B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON  
 R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2002B01737  
 N° STATISTIQUE: 094 133 Z

--- 00&00 ---

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Assurances sont convoqués en Assemblée Générale le **vendredi 18 juin 2021 à 11 heures (10 heures GMT) dans la salle du Conseil d'Administration du 4ème étage de l'immeuble abritant le siège social sis au Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :**

**ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020:
  - 2.1. Présentation du rapport d'audit sur les comptes sociaux afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
  - 2.2. Présentation du rapport sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
3. Approbation desdits comptes et conventions ;

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
5. Quitus aux Administrateurs;
6. Ratification de la cooptation d'un Administrateur;
7. Détermination du montant de l'enveloppe globale brute des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021 ;

**ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

8. Changement de la dénomination sociale et modification corrélative des statuts;
  9. Adoption des statuts modifiés;
  10. Pouvoirs pour formalités.
- Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.
- Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant l'Assemblée Générale.
- Toutefois, en application des mesures impératives prescrites par les Autorités Gouvernementales du Gabon dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, il est rappelé aux actionnaires l'exigence de limiter, à dix (10) personnes au maximum, le nombre de participants pouvant accéder dans la salle de l'Assemblée Générale.
- Par conséquent, les actionnaires disposent de la possibilité de participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.
- En outre, les actionnaires sont invités à privilégier le vote par correspondance des résolutions soumises à l'Assemblée Générale, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au plus tard le 26 juin 2020.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 15656

**CHIMIE GABON**

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 AU CAPITAL DE 153.720.000 DE FRANCS CFA  
 SIEGE SOCIAL: Z.I. OWENDO B.P. 856  
 R.C.C.M. : LIBREVILLE 2000 B 00320  
 NIF 790 053 U

**AVIS DE CONVOCATION**

Les Actionnaires de la société CHIMIE GABON sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **19 juin 2021 à 10h00**, au siège social de la Société AFRICA CONSTRUCTION DEVELOPMENT (ACD) situé à la Zone Industrielle d'Oloumi B.P. 2 445, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Nomination d'un nouvel Administrateur, conformément à l'article 429 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Gif, en vue de régulariser l'effectif du Conseil d'Administration;
2. Pouvoirs pour formalités.

Le droit de participer à l'Assemblée sera subordonné à l'inscription préalable des Actionnaires sur le Registre des titres de la société, au plus tard (03) jours ouvrés avant la tenue de l'Assemblée.

Tout Actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire de son choix.

Les documents afférents à cette Assemblée Générale ainsi que les formulaires de pouvoir seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social de CHIMIE GABON, durant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée Générale, conformément à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

LES ADMINISTRATEURS 15665

**PETITES ANNONCES**

**IMMOBILIER**

15629 — Propriétaire vend terrain de 1000m2 en bordure de route à Alibandeng. pour tous renseignements : tél: 066 60 53 45

15637 — Duplex à louer pour bureau au Bas Gué-Gué : 4chs clim, 2 SdB, 1 loge gardien. Tél : 066 21 26 57.

**EMPLOI OFFRE**

15424 — SOCIÉTÉ DE LA PLACE RECHERCHE UN MÉCANICIEN DIÉSÉLISTE EXPÉRIMENTÉ.

RÉFÉRENCES EXIGÉES.

TÉL. :011 74 48 99

**EMPLOI DEMANDE**

15563 — J.H. Togol. cuisinier cherche emploi. 062 62 62 29

15608 — J.D comptable très expérimentée cherche emploi. Tél: 062 25 24 90

15630 — J.F.Togolaise cherche emploi nounou logée/nourrie. 077 22 99 42

15631 — J.clandoman togolais bonne moralité cherche un clando à rouler ds la zone d'Akanda. 077 44 23 67

15651 — J.F Gab permis BCD cherche emploi. 066 47 82 03

**AVIS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**Référence :** Appel d'offres pour le projet Communautaire d'éclairage public par panneaux solaire CEPP NYANGA MAYOMBE G4-212

La société Maurel & Prom Gabon désire sous-traiter la réalisation du projet d'éclairage public dans le département de la Haute-Banio.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions de la procédure d'appel d'offres du CEPP de Maurel & Prom Gabon.

A cet effet, Maurel & Prom Gabon invite les sociétés remplissant les conditions requises à présenter leurs offres. Les soumissionnaires peuvent retirer le dossier d'appel d'offres :

-En écrivant à :  
 appeloffres@gabonmp.com

-Au siège de Maurel & Prom Gabon à Port-Gentil, de Lundi à Vendredi, de 8 h 30 mn à 15 h 30 mn à l'adresse:

**Maurel & Prom Gabon S.A.**  
 Service Contrats  
 Zone Portuaire OPRAG  
 BP 2862 Port-Gentil

La date limite de réception des soumissions est fixée au **21 Juin 2021 à 15 h 30 mn.** **P10199**

**AVIS DE DÉCÈS**



Les familles BIKOUKOUÉ BI YOUGHUAH Jean-Baptiste, MEVIANE M'ANGO Hilarion, BITEGHE Noel et les clans EBIBAM, EBIMEKOH, EBIVEIGNE, EBITOGH, YEFAL, ESSIVI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et beau-frère **MEMIAGHE BIKOUKOUÉ Théophile**, décès survenu à Lambaréné le 25 mai 2021 à

l'Hôpital Régional.

Le programme des obsèques est établi comme suit :

- Vendredi 4 juin à 11h : sortie du corps et veillée au domicile familial sis au Point V ;
- Samedi 5 juin : inhumation au cimetière familial du Point V ;
- Dimanche 6 juin : Conseil de famille et retour des délégations. **15600**



Les familles ESSABAM de MBASS ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et frère **Vincent MENGUE ME ZOULA**, survenu le 26 mai 2021 à l'HIAOBO de Libreville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. **15624**



Les enfants LAMBI ANTCHOUET ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur mère **ANTCHOUET Augustin Denise**, survenu le samedi 29 mai 2021 à Libreville. **15628**



Les clans Bekwè et Essambone ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et frère **MEYE BEKOUROU BE OBAME**, survenu le 18 mai 2021 à l'hôpital d'instruction des armées, des suites d'une affection médicale.

Le programme des obsèques est arrêté comme suit :

- Jeudi 10 juin 2021, sortie du corps de Gabosep et exposition au domicile familial de Bel Air-Bissegue (après le carrefour Niali),
  - Vendredi 11 juin 2021, départ pour Evormbile (Minvoul), exposition du corps jusqu'à l'aube,
  - samedi 12 juin 2021, inhumation au cimetière familial.
- Ces différentes manifestations se dérouleront dans le strict respect des convictions religieuses et traditionnelles de la famille du défunt, et des mesures liées aux restrictions imposées par les autorités dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. **15644**